

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Actes des sociétés (A) -  
Dépôt le 27/03/2023 - 2054 - 2013 B 00730 - 794 047 472 - 3 D DENTAL STORE

# SARL 3D DENTAL STORE

Rapport du commissaire à la transformation  
en société par actions simplifiée  
sur la situation financière  
du 30 Juin 2022  
Article L. 223-43 du Code de commerce

**SARL 3D DENTAL STORE**  
**75 Route de Lyons**  
**76000 ROUEN**

*Ce rapport contient 3 pages*

**Bois-Guillaume**

65 Allée Alfred Nobel  
76230 BOIS-GUILLAUME  
Tél : 02 35 73 05 08  
contact@expertisecrg.fr

S.A.S. au capital de 100 000 € - Siège social : 65 Allée Alfred Nobel - 76230 BOIS-GUILLAUME  
Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Rouen - R.C.S. Rouen B 383 515 822 - N° Identification T.V.A. C.E. : FR 20 383 515 822



**Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée**

**SARL 3D DENTAL STORE** au capital de 40.000 €

Siège social : 75 Route de Lyons – 76000 ROUEN

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision de l'associé unique en date du 23 Novembre 2022, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice du 30 juin 2022 est au moins égal au montant du capital social ;

Nos travaux ont consisté à vérifier la cohérence et la réalité de l'arrêté annuel de la société au 30/06/2022. Ces travaux liés au contrôle des éléments du bilan et du compte de résultat ont consisté principalement :

- A s'assurer de la réalité des immobilisations,
- A contrôler les éléments de l'actif circulant et des dettes,
- A vérifier les éléments de trésorerie et de capitaux propres.
- Nous nous sommes également entretenus avec l'expert-comptable sur la situation financière.





La synthèse de cette analyse d'après les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2022 est la suivante:

- Le capital social est de 40.000 € ;
- Les capitaux propres sont de 1.096.458 € alors qu'ils étaient de 946.637 € au 30/06/2021 soit une hausse de 149.821 € ;
- Le résultat net est de 549.820 € soit une baisse de 186.757 € comparativement à l'exercice précédent ;
- Le niveau de trésorerie au 30/06/2022 d'un montant de 901.311 € est en hausse de 439.850 € .

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social d'après l'arrêté des comptes annuels au 30/06/2022 qui ne fait pas apparaître d'anomalies.

Bois Guillaume, le 5 Décembre 2022

Le Commissaire aux Comptes  
COMPTABILITE REVISION GESTION



---

Dominique PASQUIER



